

7 au 11 avril 2025 (35 heures)

Date limite d'inscription : 10 février 2025



Maintenance sur le trombone et le cor d'harmonie

1 319 €

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer les opérations de maintenance, de réparation et les modifications éventuelles sur un trombone et un cor d'harmonie
- Réaliser une remise en l'état des instruments

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Publics concernés

Toute personne souhaitant se professionnaliser dans la maintenance sur le trombone et désireuse de valoriser son parcours de formation par la validation d'un certificat de compétences.

Prérequis

Titulaires d'un CAP ATIM option Instruments à vent ou justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle.

Bonnes connaissances de la langue française.

Bonnes connaissances de la lecture d'études de construction et de dessins techniques.

LIEU DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

HORAIRES DE LA FORMATION

9 h – 12 h / 13 h – 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participants (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 12 personnes pour permettre un suivi individualisé.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- Fabriquer un tube pour un instrument à vent de type cuivre

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Journée 1 & 2 - Le trombone

- Comprendre l'histoire de l'instrument et son marché
- Appréhender les techniques de démontage, de remontage et ajustage
- Appréhender les techniques de contrôle mécanique, de bouchage et de justesse
- Développer les techniques de réglages et de remplacements de pièces défectueuses
- Remplacer une pièce vitale nécessitant la dépose et la repose d'une grande partie de l'instrument (entre deux)
- Débosser toute partie de l'instrument
- Dégripper une coulisse bloquée, un barillet ou un piston
- Nettoyer et roder des pistons
- Rectifier le parallélisme des coulisses

Journée 3, 4 & 5 - Le cor d'harmonie

- Comprendre l'histoire de l'instrument et son marché
- Appréhender les techniques de démontage, de remontage et ajustage
- Appréhender les techniques de contrôle mécanique, de bouchage et de justesse
- Développer les techniques de réglages et de remplacements de pièces défectueuses
- Remplacer une pièce vitale nécessitant la dépose et la repose d'une grande partie de l'instrument (pavillon)
- Dégripper une coulisse bloquée, un barillet ou un piston
- Nettoyer et roder des pistons
- Rectifier le parallélisme des coulisses

INTERVENANTS

Équipe pédagogique de l'ITEMM

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette action de formation en présentiel alterne les démonstrations, les mises en situation encadrées, les enseignements théoriques et pratiques.

Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS, FRANCE TRAVAIL,...).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont à envoyer en ligne : www.itemm.fr rubrique Formation Professionnelle Continue.

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature et de l'avance. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.

MOYENS À DISPOSITION

Un poste de travail par personne, ateliers spécialisés, outillage et matériel fourni, supports de cours et techniques en français.

Il est possible de venir avec vos instruments.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants.

Dans ce cas précis, l'avance versée sera intégralement remboursée - voir nos conditions générales de vente.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

Contact : referent-handicap@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.

2. Une évaluation de satisfaction des participants sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr